



**MISSION LOCALE
METROPOLE EST**
1 rue Archimède
59650 VILLENEUVE D ASCQ

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2008



Membre de JPA International

28, rue du Carrousel - Parc de la Cimaise - 59650 Villeneuve d'Ascq - Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
Internet : www.acea-conseil.com - E-mail : contact@acea-conseil.com

Société Anonyme au capital de 300 560 € inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Douai - Expert près la Cour d'appel de Douai



MISSION LOCALE METROPOLE EST
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MISSION LOCALE METROPOLE EST, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

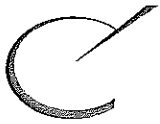
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » et plus particulièrement sur les raisons ayant conduit à retenir le principe de continuité d'exploitation.



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents présentés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villeneuve d'Ascq,
Le 4 juin 2009

aCéa

Audrey GUGGINO-CRENU

Bilan

Etablissement

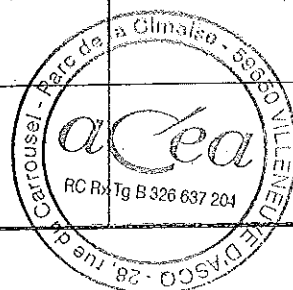
Mission Locale V. Ascq

Au : 31/12/2008

EUF

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2007	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	28 502	23 634	4 868	12 873	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
Total		28 502	23 634	4 868	12 873	
Immobilisations financières (2)	Terrains					
	Constructions					
	Inst. techniques, mat.out. industriels	174 755	123 992	50 763	53 381	
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
Total		174 755	123 992	50 763	53 381	
Immobilisations financières (3)	Participations	1 143		1 143	1 143	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille	15		15	15	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	4 115		4 115	4 345	
	Autres immobilisations financières	5 274		5 274	5 504	
Total		5 274		5 274	5 504	
Total		208 532	147 626	60 905	71 759	
Actif circulant	Stocks et créances	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
Total						
Créances (3)	Divers	Avances et acomptes versés sur commandes	205		205	205
		Créances usagers et comptes rattachés	724 059		724 059	
		Autres créances	77 224	3 997	73 227	650 519
Total		801 283	3 997	797 286	650 519	
Renvois	Engagements reçus	Autres titres	39		39	39
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie	1 069		1 069	9 471
		Disponibilités	8 203		8 203	6 146
		Charges constatées d'avance (4)				
Total		810 801	3 997	806 804	666 381	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion Actif						
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		1 019 334	151 623	867 710	738 141	
(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)						
Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents						
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle						
Dons en nature restant à vendre						
Autres						



Bilan

Mission Locale V.Ascoq

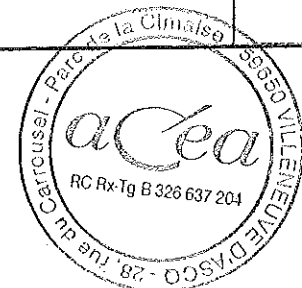
Au : 31/12/2008

EU

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	25 808	25 808
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	261 478	261 478
	Report à nouveau	(68 622)	(36 116)
	Résultat de l'exercice	(87 909)	(32 506)
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 304	6 571
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
	Total	I 133 058	225 235
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		32 176
	Provisions pour charges	5 793	4 261
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II 5 793	36 437
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	97 499	17 794
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 184	41 157
	Dettes fiscales et sociales	234 067	314 270
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	348 607	84 709
	Instrumente de trésorerie	4 500	18 536
Produits constatés d'avance (1)			
	Total	III 728 858	476 468
	Ecart de conversion passif		
	Total du passif	(I+II+III+IV) 867 710	738 141
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	97 499	17 794
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros



Compte de résultat

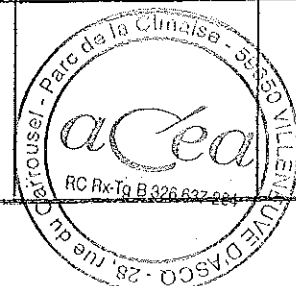
Mission Locale V. Ascq

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUF

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	19 506	28 720
	Montant net du chiffre d'affaire (dont à l'exportation)	19 506	28 720
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme	1 722 502	1 763 163
Charges d'exploitation	Subventions d'exploitation	123 661	45 631
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
	Cotisations		
	Autres produits (1)	19 630	2 254
	Total des produits d'exploitation	I 1 885 301	1 839 769
	Marchandises { Achats Variation de stocks	38 301	36 050
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	279 739	245 186
	Autres achats et charges externes (2)	202 376	113 591
	Impôts, taxes et versements assimilés	979 246	1 014 679
	Salaires et traitements	428 169	385 278
Charges financières	Charges sociales	37 408	35 359
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions		
	d'exploitation - sur actif circulant	1 532	32 176
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	437	1 904
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation	II 1 967 212	1 864 227	
Résultat d'exploitation	(I-II) (81 911)	(24 458)	
Dons	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	11	212
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	V 11	212	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés		1 979
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 1 979	1 979	
Résultat financier	(V-VI) 11	(1 766)	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) (81 900)	(26 225)	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-ball { mobilier immobilier		



Compte de résultat (suite)

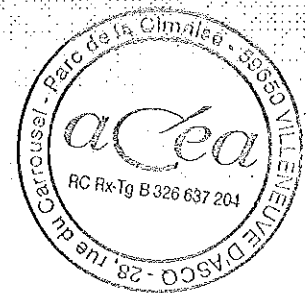
Mission Locale V. Ascq

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 097	6 662
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 793	25 145
	Réprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	42 890	31 870
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55	30 537
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 845	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		7 613
	Total des charges exceptionnelles VIII	48 900	38 151
Résultat exceptionnel (VII-VIII) VIII		(6 009)	(6 281)
Participations des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+II+V+VII+XI) XIII		1 928 203	1 871 851
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		2 016 113	1 904 358
Excédent ou déficit (XIII-XIV) (XIII-XIV)		(87 909)	(32 506)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		103 474	41 247
Bénévolat			
Prestations en nature		103 474	41 247
Dons en nature			
Charges		103 474	41 247
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		103 474	41 247
Personnel bénévoles			

Comptabilité tenue en euros



1 Faits majeurs

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés en respectant les principes du règlement 99.03 à la réécriture du plan comptable général :

- . Image fidèle,
- . Régularité, sincérité,
- . Prudence,
- . Permanence des méthodes.

D'autre part, l'association a pris en compte les adaptations au plan comptable général contenues dans le règlement 99.01 au titre des règles de comptabilisation de domaines spécifiques des règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires.

Enfin, l'association a pris en considération l'application du règlement CRC 2004-06 relative à la définition et l'évaluation des actifs et les règlements CRC 2002-10 et CRC 2003-7 relatifs à l'amortissement des actifs corporels et incorporels.

Il s'avère que l'application de ces textes ne fait pas apparaître de modification dans l'enregistrement comptable ni dans l'amortissement des biens détenus par l'association. La mise en œuvre de ce règlement n'a pas de conséquence sur les états financiers de l'association.

Face aux difficultés économiques rencontrées, la mission locale a mis en place en 2009 un plan de restructuration afin d'assurer la pérennité de son exploitation.

1.3 Dérogations, modifications par rapport aux méthodes comptables

Néant.

1.4 Evénements postérieurs à l'exercice

Néant.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Types d'immobilisations	Montant
Logiciels	1 105

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1 Amortissement

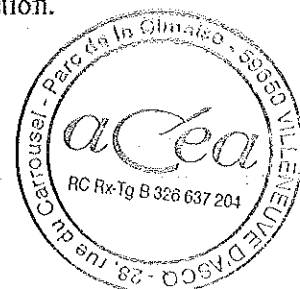
Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Types d'immobilisations	Montant
Mobilier	9 595
Matériel de bureau et matériel informatique	16 865

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.



Les principales cessions réalisées au cours de l'exercice sont notamment représentées par :

Types d'immobilisations	Montant
Matériel informatique	195 208
Logiciels	57 172
Mobilier	56 382
Aménagements	6 973
Mobilier téléphonique	1 710

Elles concernent des mises au rebut.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel téléphonique	Linéaire	3, 5 et 10 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 et 8 ans



2.1.3 Immobilisations financières

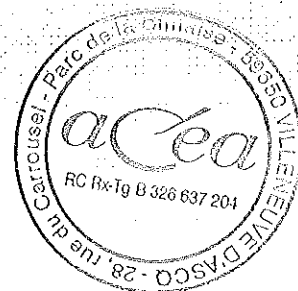
Nature de l'immobilisation	Montant
Cautions	4 116
Actions « autonomie et solidarité »	1 143
Titres immobilisés	15
Total	5 274

2.1.4 Actif circulant – classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.4.1 Créances cédées – Loi DAILLY

Le montant des créances cédées est de 236 500 €, il s'agit d'une subvention du PLIE de Villeneuve d'Ascq conventionnée en 2008.



2.1.4.2 Produits à recevoir

Financiers et autres débiteurs	Montant
FSE	119 995
DRTEFP	12 995
Conseil Régional	180 085
Conseil Général	43 286
Communes adhérentes	25 328
ANPE	6 100
Adievamb	342 920
Loyers à recevoir	2 501
Organismes sociaux	14 780
Remboursements formations	11 540
Personnel	1 079
Total	760 609

2.1.4.3 Autres informations significatives

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances dépréciées au 31.12.2008 s'élèvent à 3 997 €. Le taux de dépréciation pratiqué est de 100 %.

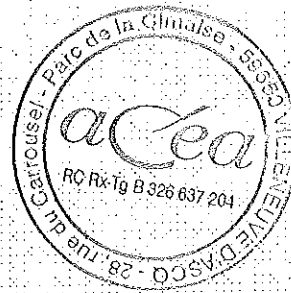


• FIPJ

Dans le poste "autres créances", outre les produits à recevoir, se trouvent également des aides directes FIPJ de 34 934 € pour l'enveloppe 2006/2007. Ce compte est dans l'attente de l'instruction définitive du dossier par les services FIPJ de l'Etat.

2.1.4.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées de diverses charges d'exploitation.



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des fonds associatifs

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 808			25 808
• valeur du patrimoine intégré				
• fonds statutaires				
• apports				
• legs et donations avec contrepartie				
d'actifs immobilisés				
• subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	25 808			25 808
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves	261 478			261 478
• Réserves pour investissements	91 469			91 469
• Autres réserves	170 008			170 008
Subventions d'investissement affectés à des biens non renouvelables	6 571		4 267	2 304
• Subventions d'équipement	12 910			12 910
• Quote part de sub virée au résultat	- 6 339		4 267	-10 606

La subvention d'équipement est étalée sur la durée d'amortissement des investissements qu'elle finance, c'est-à-dire 3 ans.



2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Libellé	Solde au début d'exercice	Dotations	Reprises	Solde à la fin d'exercice
Provisions pour risques :	32 177		32 177	0
• Provision pour mouvements de personnel	32 177		32 177	0
Provisions pour charges :	4 261	1 532		5 793
• Provision retraite	4 261	1 532		5 793

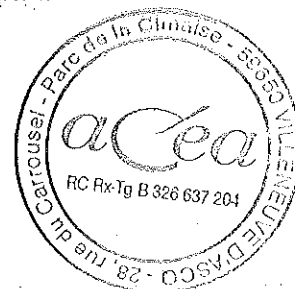
2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision d'indemnités de départ à la retraite se calcule en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans ;
- Probabilité de présence des salariés jusqu'à la retraite déterminée d'une enquête statistique empirique ;
- Prise en compte de l'ancienneté effective des salariés ;
- Provision chargée à 50 % ;
- Départ volontaire des salariés ;
- Application de la convention collective pour le calcul de l'indemnité théorique de départ en retraite.

Seuls sont concernés les salariés qui auront au minimum 50 ans en 2008. Il a été pris également comme hypothèse un taux d'actualisation de 5 % et un taux d'évolution des salaires de 3 %.

Au 31 décembre 2008, la PIDR s'élève à 5 793 € dans les comptes.



2.2.3 Prise en compte de l'ancienneté effective des salariés ;

2.2.3.1 Droits individuels à la formation

Au 31/12/2008, le DIF, pour l'ensemble des salariés, s'élève à 2 034 heures.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Toutes les dettes, sont d'échéance inférieure à un an.

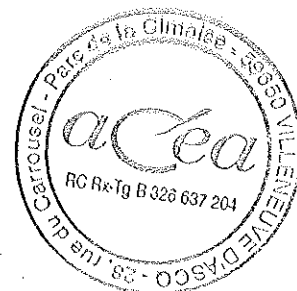
Ces autres dettes intègrent entre autres des aides directes FIPJ de 17 308 € sur l'enveloppe 2008/2009, des aides directes FIPJ de 8 669 € sur l'enveloppe 2007/2008, des aides indirectes de 10 522 € sur l'enveloppe 2006/2007.

Ces comptes sont dans l'attente de l'instruction définitive du dossier par les services FIPJ de l'Etat.

2.2.5 Comptes de régularisation

2.2.5.1 Composition des produits constatés d'avance

	Montant
CLAP	4 500
	4 500
Total	



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

FSE et parrainage FSE	60 K€
DRTEFP	401 K€
Conseil Régional	218 K€
Conseil Général	121 K€
Commune de Villeneuve d'Ascq	528 K€
Commune de Mons en Baroeul	48 K€
Autres communes adhérentes	17 K€
ANPE	31 K€
Adievmb	265 K€
Autres subventions	11 K€
CNASEA	4 K€
CAF	5 K€
Loyers	6 K€
Prestations de service	13 K€
Total	1 728 K€



3.2 Transfert de charges

• Remboursements formations :	32 224 €
• Prévoyance :	29 744 €
• IJSS :	57 599 €
• Autres transferts de charges :	4 093 €

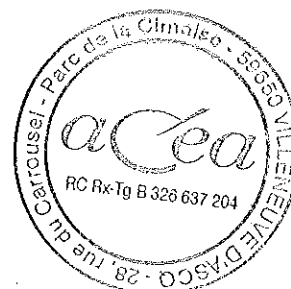


3.3 Résultat exceptionnel

	Montant
Charges exceptionnelles :	
Dons	55 €
Indemnités versées au personnel	24 945 €
Perte sur subventions	4 173 €
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	781 €
Charges sur exercices antérieurs	18 946 €

<i>Total charges exceptionnelles</i>	<i>48 900 €</i>
Produits exceptionnels :	
Quote-part de la subvention d'investissement	4 267 €
Reprise de provision sur créances	3 617 €
Reprise de provision sur indemnités autres	32 177 €
	2 829 €

<i>Total produits exceptionnels</i>	<i>42 890 €</i>
Résultat exceptionnel	- 6 010 €



4. Autres informations

4.1 Effectif moyen

Catégorie de personnel	Nombre d'ETP
Cadres	3.67
Non cadres	30.04
CDI	25.28
CDD	4.13
Contrats aidés	0.63

4.2 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 51 129 € en 2008.

